Grave accident aux mines de Douchy

Turpin J.-B., 25 ans, chargeur aux cages à la fosse de Douchy, venait d'emballer des berlines au niveau de 550 mètres, lorsque la cage fut mise en marche, et le malheureux eut la tête écrasée entre la cage mobile et le bois d'emballage.

Relevé par deux chargeurs, Ménard Clément, de Douchy et Joseph Marquigny, de Lourches, Turpin fut remonté au jour.

Les docteurs constatèrent une fracture du crâne et une fracture au côté droit de la mâchoire; ils craignent un dénouement fatal.

Turpin a été reconduit à son domicile à Noyelles, dans état désaspéré.

SAVON PRINCESSE MAKOKO, VICTOR VAISSIER

Nouveau parfum, 0 fr. 75 le pain

GAZETTE du NORD

On annonce la mort :

— **A TOURCOING, de M. Edouard Dewavrin**, rentier, rue Jeanne d'Arc, décédé jeudi dans la soirée.

Le défunt, qui était âgé de 67 ans, était un vétéran du régiment des zouaves pontificaux qui a laissé une trace si profonde dans l'histoire de l'Eglise et dans celle de la France. Le sergent Edouard Dewavrin, après quelques années passées à Rome, fut chargé au plus fort de la lutte contre la Papauté, d'embarquer les recrues à Marseille. Il s'acquitta de sa mission avec un tact et une énergie qui furent très remarquées.

Le 9 juin dernier, le général de Charrette, de passage à Lille, apprit la maladie de M. Dewavrin et voulut lui faire visite.

« Avec quelle joie, dit à ce sujet l'*Avant-Garde*, organe des Anciens Zouaves Pontificaux, notre camarade a vu le général venir s'asseoir à son chevet et lui prodiguer de précieux encouragements ! Avec quelle bienfaisante émotion il accueillit ce témoignage de la haute sympathie de son chef ! »

En 1895, le Comité d'Union Libérale de Tourcoing fit appel au dévouement de M. Edouard Dewavrin pour lutter, au conseil d'arrondissement, dans le canton Nord-Est, contre la coalition radicale socialiste représentée par M. Barbarie. Il échoua mais en obtenant une imposante minorité.

Nos lecteurs se souviendront dans leurs prières de ce vaillant qui lutta pour l'Eglise, pour la France et pour nos Libertés.

— **A VALENCIENNES, de Mlle Carez**, rue du Quesnoy, 102, à l'âge de 83 ans.

Par son affabilité et sa générosité sans bornes, Mlle Carez s'était conquis l'estime de tous ceux qui avait l'occasion de l'approcher.

Nous recommandons aux prières les âmes de ces défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

PLAGE DE CALAIS

Nouveau Casino de Famille

avril du 1er juin au 6 Octobre

A louer, confortablement meublés, plusieurs jolis châlets situés dans un petit parc à cent mètres de la mer, éclairés à l'électricité et pourvus d'une canalisation d'eau de source. Un grand et beau châlet non meublé, seize places, à louer, à bail, à l'année ou à la saison. De tous ces châlets, magnifique vue sur la mer et sur le port.

S'adresser à M. Bresson-Müller.

ECHOS

ITINÉRAIRE DE MGR L'ARCHEVÊQUE

POUR LA CONFIRMATION

Jeudi 2 juillet, *Sin-le-Noble* ; *Waziers, Frais-Marais.*

Séjour à Douai, les 3, 4 et 5 juillet :

Vendredi 3, Collège Saint-Jean, 7 h. *Saint-Pierre*, 10 h. *Raches*.

Samedi 4, Dames de Flines, 7 h. *Notre-Dame*, 10 h., Dechy, Guesnain.

Dimanche 5, Dames de la Sainte-Union, 7 h. *Saint-Jacques, Dorignies.*

L'ÉLECTION DE LA 1re CIRCONSCRIPTION DE BÉTHUNE

Prochainement viendra à la Chambre la discussion sur la validation de l'élection de M. Delelis, élu en remplacement de M. le baron Dard, invalidé, dans la 1re circonscription de Béthune.

M. le baron Dard a réuni un dossier considérable qu'il a remis à M. Ferrette, député de la Meuse. M. Farrette attaquera vivement l'élection ... Delelis grâce aux pièces ... suggestives de ce dossier.

PRÉBENDES

M. Dehault de Pressensé, receveur des finances à Avesnes, est nommé trésorier-payeur général de la Savoie.

M. de Pressensé est le frère du député du Rhône, l'un des meilleurs soutiens du ministère Combes.

EMPLOIS CIVILS

Sont nommés commis d'exploitation des postes et télégraphes :

A Tourcoing : M. Schœmacker, ex-adjudant au 2e d'artillerie en retraite.

A Mirecourt : M. Deshaires, ex-sergent à la 1re section de secrétaires d'état-major en retraite.

SOUTIENS DE FAMILLE

La commission chargée d'examiner les demandes formulées par les conscrits, à l'effet d'être dispensés à titre de soutiens de famille, s'est réunie, mardi et mercredi, à la Préfecture.

Elle était présidée par M. Grand, vice-président du Conseil de préfecture, et composée ainsi qu'il suit :

MM. le général Loyer, commandant la subdivision de Lille; Deloffre, Lepeuple, Jules Sirot, conseillers généraux, et Ledoux, conseiller d'arrondissement.

La commission a examiné 800 dossiers et a accordé 370 dispenses.

LES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES DE LILLE A ROUBAIX

Les points de croisements sur la ligne sont ainsi fixés :

Chez Labis, au Lion-d'Or, entre la Mairie de Mons et le Trocadéro, entre le Tape Autour et le Saint-Ghislain, entre le Petit-Wasquehal et la Ville-de-Roubaix, au Pont-du-Breucq, un peu au-delà de la place de Croix, avant l'octroi de Roubaix à la Barque-d'Or.

Entre midi et 2 h. et entre 6 h. et 8 h. les croisements des navettes intercalaires se feront au garage de la rue des Jardins et rue de La Madeleine, à Saint-Maurice.

Les trains arriveront sur la Grande-Place de Roubaix à partir de 7 h. 31 du matin et de dix minutes en dix minutes.

Les dernières voitures partiront de Roubaix le soir, à 9 h. 31, 10 h. 51, 11 h. 11, 11 h. 31.

Le premier départ de la Place de Lille aura lieu à 6 h. 50 puis de dix minutes en dix minutes.

Derniers tramways du soir, partant de Lille pour Roubaix, 9 h. 40, 10 h., 10 h. 20, 10 h. 40.

Un service de navettes entre le Pont-du-Lion-d'Or et la place de Lille, sera intercalé entre les tramways de 11 h. 45 à 2 h. 22 et de 5 h. 45 à 8 h. 05.

Voici maintenant les points d'arrêt :

Rue du Pont-de-Comines, arrêt fixe; rue des Jardins, fixe; à l'octroi, facultatif; rue des Guinguettes et rue Blanche, fixe; rue de La Madeleine, facultatif; rue de la Louvière, fixe; dépôt du Lion-d'Or, arrêt de sécurité; à l'octroi (banlieue), fixe; rue de la Sablière et douane de Mons-en-Barœul, facultatif; Mairie de Mons-en-Barœul, fixe; cimetière et Trocadéro, facultatif; Tape-Autour, fixe; Nouveau Moulin Delmar et St-Ghislain, facultatif; Petit-Wasquehal, fixe; Pavé-Bleu, facultatif; Le Sart et Pont-du-Breucq, fixe; Pont-de-Croix (des deux côtés du pont) deux arrêts absolus; place de Croix, fixe; Grand Cerf, facultatif; rue du Trocadéro, fixe; avenue des Marronniers, facultatif; intersection des rues du Nord et de Lille, fixe; octroi de Roubaix, fixe; rues Colbert (à Roubaix), des Arts et de la Barque-d'Or, facultatif; Grande Place de Roubaix, fixe.

Bien sot est le mouton qui se confesse au loup.

Proverbe allemand.

Le livre des *peut-être* est un fort gros volume.

Proverbe écossais.

Collision de Tramways

ENTRE BOULOGNE ET WIMEREUX

Une quinzaine de blessés

Jeudi soir, vers quatre heures moins un quart, entre Boulogne et Wimereux, à la descente d'Honvaux, le tramway venant de Boulogne a tamponné le tramway venant de Wimereux.

Arrivé à un croisement, il avait continué sa route sans attendre l'autre voiture.

Par le choc celle-ci dérailla et la remorque qu'elle traînait fut renversée.

Une quinzaine de personnes ont été blessées, mais deux ou trois assez grièvement.

Une enquête est ouverte.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Les Congrégations de femmes

M. COMBES

(SUITE)

M. Combes. — En ce qui concerne les établissements congréganistes qui appartiennent à l'enseignement primaire supérieur ou à l'enseignement secondaire, on insinue dans certaines feuilles qu'on devrait les laisser vivre, mais ce serait conserver leur existence illégale et retirer à l'enseignement de l'Etat les avantages de sa situation légale et ses espérances d'avenir.

Nul doute que les municipalités feront les sacrifices indispensables pour donner cet enseignement quand elles seront garanties par la suppression de la concurrence.

M. Binder. — Ce sont des boniments d'arracheur de dents.

Quand la Chambre se sera prononcé sur les 81 congrégations de femmes, il restera encore 1000 congrégations diverses.

La question de confiance

Le Gouvernement se refuse à grossir ce chiffre et il fait de ce refus une question de confiance.

L'intérêt supérieur de la République commande d'arrêter l'expansion de l'enseignement congréganiste.

M. Georges LEYGUES

M. de Gailhard-Bancel cède son tour de parole à **M. Georges Leygues**. L'ancien ministre de l'Instruction publique dit que la loi de 1901 avait eu pour but de soumettre à l'obéissance toutes les Congrégations. Il n'y a pas d'Etat qui puisse tolérer qu'une puissance quelconque se dresse à côté de la puissance de l'Etat.

Mais il est impossible d'émettre un vote unique pour des espèces différentes.

C'est le rapporteur lui-même qui me met dans l'impossibilité d'émettre ce vote unique, car à une série de congrégations exclusivement enseignantes, M. Rabier a ajouté une série à la fois enseignantes et hospitalières.

Il y a, dans le rapport, l'énumération de 29 congrégations qui, tout en étant enseignantes, ont des établissements purement hospitaliers ou envoient des Sœurs dans les missions.

Pourquoi ne pas séparer les établissements hospitaliers et d'assistance des établissements scolaires.

Souvent une même congrégation a délégué dans une commune deux Sœurs dans une école et deux autres pour soigner les malades; si on supprime les premières, pourquoi supprimer les autres.

Enfin, il y a des Congrégations qui ont des missions à l'étranger et qui font une œuvre respectable.

Aller soigner des lépreux, des épileptiques ou des tuberculeux, dans un pays éloigné, c'est faire une œuvre très haute de solidarité sociale qui ne menace pas la société civile.

Il ne faut pas décourager en ce qui touche l'assistance publique des initiatives individuelles d'où qu'elles viennent.

Jamais l'Etat, les communes et les départements n'auront assez de ressources pour soulager et apaiser toutes les misères humaines.

M. Combes déclare qu'il n'accepte pas la question telle que M. Leygues l'a posée.

Le Gouvernement toujours respectueux de la loi (Rires à droite), n'a jamais promis que ce que la loi lui permet de promettre, que les congrégations hospitalières déposent des demandes.

La clôture est prononcée.

M. de Ramel fait remarquer que la Commission est saisie de demandes nouvelles de congrégations qui déclarent vouloir renoncer à l'enseignement; il demande le renvoi du projet à la Commission.

Le renvoi est repoussé par 365 voix contre 59.

Déclaration de M. Renault-Morlière

M. Renault-Morlière. — Il y a trois mois on a inauguré contre 54 congrégations d'hommes le système de l'interdiction en masse. Mes amis et moi avons combattu contre ce système.

C'est toujours un devoir de protester et nous protestons avec énergie contre une politique que nous considérons comme funeste.

La loi du 1er juillet 1901 n'est certes pas une loi de liberté pour les congrégations, comme l'a dit le garde des sceaux. On anéantit la liberté de l'enseignement reconnue et garantie par la loi républicaine de 1886.

Mes amis et moi voterons pour le passage à la discussion des articles.

M. Ballitrand déclare au nom de M. Lacombe et au sien qu'ils soutiennent dans toutes les circonstances le gouvernement de leur vote ; mais, tout en restant d'accord avec lui sur le but de sa politique, ils voteront pour le passage à la discussion des articles.

ON VOTE !

Le scrutin a lieu au milieu d'une vive agitation ; des colloques très animés ont lieu. Les ministériels font une active propagande et ne semblent pas très rassurés.

Le Président annonce qu'il y a lieu à pointage.

L'animation est extrême.

16 voix !

Enfin le Président annonce que le passage à la discussion des articles est repoussé par **285** voix contre **269** soit seize voix de majorité.

La gauche applaudit avec ostentation pendant que du centre et de la droite partent des coups de sifflets et des cris de Vive la Liberté !

Un silence relatif se fait quand **M. Aynard** monte à la tribune.

Proposition Aynard

M. Aynard. — J'avais l'intention de déposer une disposition additionnelle, la Chambre ayant refusé le passage à la discussion des articles, je transforme ma motion en proposition spéciale, pour laquelle je demande l'urgence et la discussion immédiate.

Ma proposition a pour but de parer aux conséquences de la loi que vous venez de voter. Désormais il y aura des Français dépouillés de leur droit de gagner leur vie ; aussi je propose d'allouer une pension de 800 fr. aux membres des congrégations privés de leurs moyens d'existence.

M. Combes demande le renvoi à la commission de prévoyance.

M. Aynard. — Après avoir mal parlé du jury et presque insulté les conseils municipaux. Le Président du Conseil a prononcé les plus dures paroles contre la charité. Il prépare à ce pays les pires destinées.

Si l'Empire revenait ce ne sont pas mes amis et moi qui les suivraient, c'est de l'autre côté qu'il trouverait des serviteurs. (Applaudissements).

Le projet est renvoyé à la Commission de prévoyance.

M. Aynard n'insiste pas pour la discussion immédiate.

M. Combes demande à la Chambre de laisser M. Thierry développer sa motion pour que la discussion finisse aujourd'hui.

Motion Thierry

M. Thierry développe une motion tendant à ce qu'il soit sursis pendant 3 mois à la liquidation des congrégations auxquelles la Chambre vient de refuser l'autorisation. Il y a des congrégations qui vont rester exclusivement hospitalières. Dans ces conditions, il y a vraiment lieu de surseoir à la liquidation.

M. Combes. — Cette proposition annulerait l'effet du vote que la Chambre a émis. Le gouvernement est résolu à s'abstenir de notifier aux établissements qui ont un caractère véritablement hospitalier le vote de la Chambre mais il ne peut admettre la proposition Thierry.

M. Thierry. — Je voulais tirer au clair une situation que le Gouvernement veut régler par son bon plaisir.

Le Gouvernement tiendra compte des avis que lui a donné son « imposante » majorité de 16 voix. (Rires).

La proposition est retirée.

La séance est levée à 7 h. 40. Séance lundi.

Votes de nos députés

Voici les votes de nos députés sur le passage à la discussion des articles :

Ont voté *pour* : MM. Cardon, Guillain, Henry Cochin, Lemire, Plichon, Barrois, Bonte, Dansette, Déiaune, de Montalembert, Motte, Groussau.

S'est abstenu : M. Lozé.

Contre : MM. Pasqual, Defontaine, Eliez Evrard, Bersez, Debève, Delory, Dron, Debièvre, Lepez, Selle.

SÉNAT

Les constructions d'écoles (suite)

M. de Marcère combat la loi, qui ne respecte ni la liberté des communes, ni la liberté des Conseils généraux.

On veut supprimer l'enseignement religieux.

Ce qu'on demande aujourd'hui c'est, comme l'a dit un ministre, un cambriolage légal. Vous voulez supprimer deux lois libérales de la République, celle de 1871 sur les conseils généraux et celle de 1884.

Pour ma part, je crois de mon devoir de protester et je ne voterai pas cette loi.

M. Guillet se déclare partisan du principe de la loi, mais il demande que les communes ne soient pas dépouillées des garanties qui leur ont été données.

L'Administration ne peut pas se substituer au Conseil municipal sans que celui-ci ait le moyen de se défendre.

A 6 h. 45, la suite de la discussion est renvoyée à aujourd'hui, 2 heures, et la séance est levée.

UN CANARD

Les journaux sectaires ont fait des commentaires au sujet de l'acquisition par les Rédemptoristes d'un important domaine en Belgique.

L'agence *Paris-Nouvelles*, qui avait transmis cette nouvelle, communique la lettre suivante qui coupe les ailes à ce canard.

Antony, 25 juin.

Plusieurs journaux de Paris et de province reproduisent une de vos dépêches par laquelle vous annoncez que les Rédemptoristes français viennent d'acheter pour 400.000 fr. un magnifique domaine à Puers.

J'ai lu cette annonce avec stupéfaction car j'ignorais même l'existence de cette localité belge et de ce domaine et j'ai, en vain, retourné notre caisse et je n'y ai pas trouvé, hélas, 400.000 fr. qui nous seraient pourtant bien nécessaires pour payer nos procès, nos amendes et nos déménagements.

Je vous prie de vouloir bien communiquer à la presse cette rectification car nos ennemis abuseraient facilement d'informations aussi fantaisistes et auraient vite fait de constituer le milliard des congrégations.

Agréez, etc. D. CASTELAIN, provincial des Rédemptoristes.

Nous verrons si *Progrès* et *Réveil* auront la loyauté de rectifier.

UNE MINE INONDÉE

Saint-Etienne. — Par suite de la rupture d'une colonne d'épuisement, un puits de la Roche la Molière a été envahi par l'eau.

250 mineurs ont dû abandonner les chantiers.

Machine à Ecrire

SMITH PREMIER

Grand Prix Paris 1900

Agence Régionale : 8, place Richebé, LILLE.

Bureau principal : 9, boul. des Italiens, PARIS

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 26 juin

Morlaix, St. Estelle-Léon, 57, lest.

Toulenhéry, St. Nathalie, 55, lest.

Douvres, St. ang. Carlsbronke-Castle, 65, lège. Debaecker.

Par, V. ang. Foy, 91, kaolin.

Iquique, 4-m. Jacqueline, 2445, nitrate. Fayol.

Sorties du 26 juin

Nantes, V. Celte, 545, div. Leroy.

Blyth, Vap. ang. Duchess, 871, lège, Debaecker.

Cherbourg, V. Emilie, 470, charbon, Beex, arm.

Shields, 4-m. Pacifique, 946, lège Fayol.

Boulogne, V. Ville-de-Lille, 389, div. Hecquet.

Bordeaux, V. Ville-de-Rochefort, 1185, div. Hecquet.

BATELLERIE

Ascenseur et Ecluses des Fontinettes

Bélandres se dirigeant sur Dunkerque

Le 23 juin

Aviso, Lefebvre, charbon. — Coq, Degraeve, briques. — Espérance, Dupuis, charbon. — St-Roch, Cassez, pierres. — Le Rocher, Cassez, pierres. — Nord, Delhors, briquettes. — La Fleur, Honchez, briquettes. — Caviar, Tillier, charbon. — Les 2 Frères, Haliez, charbon. — Thabor, Leblanc, briquettes. — Marche ou Crève, Cailliez, plaques de zinc. — Dabac, Cleters, charbon. — Julia, Pradels, briquettes. — Stella, Pradels, briquettes. — Quest, Hussone, passures. — Gaston, Lems, passures.

MARCHÉS

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » .95 50 ; En pain n° 1 . .96 50, n° 3 : »» ; Cuite 1er jet : 21 25 à »» »» »» à »» »».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 45 50 à »» »»

Cassel. — 25 Juin. — Fèves 15 . . à 17 . . Avoine 7 . . à .8 50; pommes de terre .9 à 13 pois . . . . à . . . . ; de 230 blocs de beurre vendus le 4.80 à 5.60 les 2 k. ; 235 k. 00 beurre en pièces, 1/2 kil., 1.20 à 1.36 ; Œufs, les 26, 2.10 à 2.20 ; Prix moyen du blé : . . . . . ; Taxe du pain : blanc, . . / . . , biset, . . / . . , ménage . . / . .

COURS DE QUINZAINE

Cambrai. — Cours du marché pendant la 2e quinzaine du mois de Mai :

GRAINS (prix moyens)

Blé	19 . .	Escourgeon	.9 50
Seigle	14 . .	Avoine	.7 50
Orge	.7 . .		

Pain blanc, 0.34 cent. — Pain bis, 0.31 cent. (le kilo)

LÉGUMES

100 k.			
Pommes de t. r. n.	25 . .	Lentilles, le litre,	.0 60
id. l. n.	30 . .	Oignons, le kilo,	0 20
id. blanc.	30 . .	Poireaux, »	0 20
Pois petits, le lit.	.0 30	Carottes n. »	0 30
Haricots »	.0 35	Navets n. »	0 70

FOURRAGES

	le q. m.		le q. m.
Foin n., 1re q.,	.9 . .	Luzerne, 2e q.,	.7 80
» 2e q.,	.8 50	Paille, 1re q.,	.4 20
Luzerne, 1re q.,	.8 50	» 2e q.,	.4 . .

MARCHÉ AUX BESTIAUX (sur pied)

Veaux : Prix moyen, le kilo vivant . . 1 20.

Porcs : id. id. . . 1 025

VIANDE DE BOUCHERIE

Bœuf, le kilo,	.2 10	Mouton, le kilo,	.2 20
Vache, »	.2 . .	Porc, »	.2 . .
Veau, »	.2 20	Taureau »	.1 90

PREMIÈRE QUALITÉ Estampille bleue

Bœuf, Vache, le 1/2 k..	.0 75	Mouton, le 1/2 k.	.0 90
		Gigot de m. »	.1 . .
Veau, »	.0 95	Porc, »	.0 75

DEUXIÈME QUALITÉ Estampille rouge.

Bœuf, Vache, le 1/2 k..	.0 65	Mouton, le 1/2 k.	.0 80
		Gigot de m. »	.0 90
Veau, »	.0 85	Porc, »	.0 65

TROISIÈME QUALITÉ Estampille jaune

Bœuf, Vache, et Taureau, le 1/2 k.	.0 55	Mouton, Bélier et Chèvre, le 1/2 k.	.0 70
Veau, »	.0 75	Gigot de m. »	.0 80
Porc, »	.0 55	Bélier et Chèvre,	.0 80

Paris, 25 Juin.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — Pas de changement à signaler dans les cours ; la demande est toujours sans activité.

On cote les pains 93 . . . à 93.50 les 100 kil. en disponible par wagon complet et suivant marque.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, 26 . . . à 27 . . . les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — La demande est très calme en sucres cassés; en produits accessoires, la vente est assez facile.

On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Surchoix, cas. rang. logé cart. 5 k.	.96 . .	.96 50
Caisses de 50 à 60 kil.	.96 50	.97 . .
Caisses de 25 à 30 kil.	.97 . .	.97 50
Caisses de 10 kil.	.97 50	.98 . .
Gros déchets	.92 . .	.92 50
Irréguliers	.92 . .	.92 50
Petits déchets	.91 . .	.91 50
Sucres en poudre	.90 . .	.90 50
Semoules (suivant finesse)	.94 . .	.94 50
Glaces	.92 . .	.92 50
Cristallisés extra acquitté	.85 75	.86 75
— en poudre	.86 75	.87 75

LE HAVRE, 26 Juin.

Côte de la Clearing-House (Ouverture, 11 h.)

COTONS

Juin	85 37	Octobre	74 62	Février	64 62
Juillet	84 50	Novemb.	67 12	Mars	64 37
Août	82 87	Décemb.	65 12	Avril	64 25
Septem.	80 37	Janvier	64 37	Mai	64 25

Tendance soutenue. — Ventes : . . . . . . balles.

CAFÉS

Juin	30 50	Octobre	30 75	Février	31 75
Juillet	30 50	Novemb.	31 . .	Mars	32 . .
Août	30 50	Décemb.	31 25	Avril	32 25
Septem.	30 75	Janvier	31 50	Mai	32 50

Tendance irrégulière. — Ventes : 3.000 sacs.

Pétrole, en francs par 100 kilos. — invariable.

Disponible	21 . .
Courant	21 . .
Juillet	21 25
Août	21 50

Saindoux, en francs par 100 kilos. - soutenus.

Wilcox,	juin	102 25
—	juillet	101 75
—	août	101 75
—	septembre	101 75
—	octobre	101 50
—	novembre	101 50
—	décembre	101 50
—	janvier	. . . .

LAINES

ANVERS, 26 Juin, 2 h. 32. — Tous les prix s'entendent en francs.

Laines (cote offic.). — Prix moyens en francs par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Juillet	5 17 1/2	Janvier	5 20 ./.
Août	5 20 ./.	Février	5 20 ./.
Septembre	5 20 ./.	Mars	5 17 1/2
Octobre	5 20 ./.	Avril	5 17 1/2
Novembre	5 20 ./.	Mai	5 17 1/2
Décembre	5 20 ./.	Juin	. . . ./.

calmes — Ventes : 40.000 balles.

COTONS

NEW-YORK, 25 Juin

Recettes 2.600 balles contre 3.800 en 1902 et 3.400 en 1901. — Total de la semaine : 13.400 balles contre 20.000 en 1902 et 59.900 en 1901.

Marché irrégulier.

	24	25		24	25
Juin	12 94	12 90	Décembre	9 93	9 95
Juillet	13 . .	12 95	Janvier	9 90	9 91
Août	12 78	12 83	Février	. . .	. . .
Septemb.	11 73	11 75	Mars	. . .	. . .
Octobre	10 89	10 42	Avril	. . .	. . .
Novembre	9 98	10 01	Mai	. . .	. . .

Midding Upland à New-York. . . . 13 7/8

— — New-Orléans . . . 13 5/16

LIVERPOOL, 26 Juin.

Ventes probables : 3.000 balles.

Marché soutenu.

Futurs. — Baisse 2 à 3/100e sur rapproché.

PRIS AVEC DE L'EAU

l'incomparable apéritif

BANYULS-TRILLES

très soigneusement préparé avec du **VIEUX VIN de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA** est unanimement recommandé par le corps médical

DÉSALTÈRE

IMMÉDIATEMENT & AGRÉABLEMENT

C'est l'Apéritif d'été par excellence

qui devrait être journellement consommé, soit chez soi, soit au Café par toutes les personnes soucieuses de leur santé.

EXIGER L'ÉTIQUETTE SUR LA BOUTEILLE

Vous souffrez de maux de tête, de pesanteurs d'estomac ; vous avez des insomnies, des migraines, et vous en cherchez la cause : une mauvaise digestion occasionne toutes ces douleurs. Une cuillerée à bouche de **Vin Gobert à la Pepsine et à la Diastase**, vous guérira complètement. Le flacon 2 fr.

Pharmacie Centrale de Lille, 26, r. Esquermoise

BOURSE DE BRUXELLES

26 JUIN 1903	Cours précéd.	Cours dernier
3 °/. belge, 1re série	99 75	99 70
Ville d'Anvers 1887	107 —	107 50
Ville de Bruxelles 1886	109 —	109 25
Bruxelles (Mar). 2 °/. 1897	89 25	— —
Ville de Gand 1896	91 25	— —
Ville de Liège 1897	91 —	91 —
Ville de Tournai 1874	53 25	53 50
Congo (lots à primes)	81 50	82 —
Banque Nationale	4080 —	— —
Tramw. Bruxellois	502 —	500 —
Economiques	316 —	— —
Electrique de Gand 4 °/.	58 —	58 —
Lille	257 50	257 —
Angleur	400 —	410 —
Aciéries d'Anvers	— —	— —
Forges, Aciér. de Bruges, 5°	— —	— —
Cockerill	1771 —	1775 —
Nicolaïeff (chant navals)	155 —	161 —
Providence (forges)	1925 —	1985 —
Providence Russe	82 —	— —
Amercœur	2260 —	2245 —
Anderlues	880 —	870 —
Bernissart	444 —	440 —
Charbonnages belges	521 —	517 50
Courcelles-Nord	1860 —	— —
Espérance B.-Fortune	790 —	785 —
Grande Machine à feu à Dour	3320 —	3330 —
Grand-Mambourg	607 50	620 —
Haine St-Pierre. La Hest	215 —	— —
Houilli. Unies bass. Charl.	294 50	297 —
La Haye	1155 —	1145 —
Marchienne (Charbonn)	885 —	870 —
Mariemont	2995 —	2980 —
Nord de Charleroi	2490 —	2490 —
Produits au Flénu	1575 —	— —
ZINC, PLOMB, MINES		
Asturienne des Mines	5800 —	5800 —
Austro-Belge	340 —	331 —
Nebida (libérées)	925 —	948 —
Nouvelle-Montagne	314 —	310 —
Vieille-Montagne	661 —	659 —
Auvelais	442 —	440 —
Carrières de Quenast	3200 —	3160 —
Alstaden (jouissance)	325 —	— —
Dahlbusch	1110 —	1099 —
Saragosse chem. de fer	322 —	— —
Métropolitain de Paris	608 50	608 50
Rodange	2200 —	— —
Rumelange	1865 —	1870 —
Briansk (tit. de 25)	246 —	— —
Dniéprovienne	1625 —	1640 —
Glaces Belgo-Russes	42 —	— —
Métall. Russo-Belge	1125 —	— —
Taganrog	260 —	— —

BOURSE DE LONDRES

26 Juin 1903	Cours précéd.	ouvert.
Consolidés	91 5/8	91 5/8
Extérieure	89 1/2	89 1/2
Turc (série D)	31 7/8	31 7/8
Banque ottomane	14 1/8	14 1/8
Rio Tinto	46 7/16	46 7/16
Consolid. Goldfiel	7 1/32	7 1/32
East Rand	7 7/16	7 7/16
Rand mines	10 5/16	10 5/16
Chartered	2 27/32	2 27/32
Robinson Gold	10 5/8	10 5/8

Bourse de Lille

26 JUIN 1903	Cours précéd.	Cours du jour
OBLIGATIONS		
Nord 1870	112 25	»» »»
— Bons 1892	490 »»	»» »»
— — 1898	490 »»	»» »»
Lille 1860	»» »»	»» »»
— 1890	»» »»	»» »»
— 1898	»» »»	»» »»
— 1898 1/5	»» »»	»» »»
Douai 1891	505 »»	»» »»
— 1895	505 »»	»» »»
Roubaix-Tourcoing	18 50	»» »»
— — 1898	500 »»	»» »»
Roubaix 1898	499 50	»» »»
Tourcoing 1878	»» »»	»» »»
Armentières 1886	505 »»	»» »»
Valenciennes 1891	500 »»	»» »»
Amiens	119 »»	»» »»
Mines de Béthune 1877	465 »»	465 »»
— Dourges 1894	509 »»	509 »»
— Drocourt 1894	518 »»	»» »»
— Escarpelle 1894	521 25	»» »»
— Marles 1898	515 »»	»» »»
Ch. de fer écon. du Nord	»» »»	»» »»
Chemin de fer de Cambrai	355 »»	»» »»
Gaz de Wazemmes 1-2	518 »»	»» »»
— — 3e série	523 25	»» »»

CHARBONNAGES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour	Offres	Deman.
Albi	1001 »»	»» »»	»»	1000
Aniche	1095 »»	1090 »»	1090	1080
Anzin	5599 »»	5599 »»	5600	5550
Azincourt	635 »»	640 »»	645	635
Bully-Grenay	4640 »»	4600 »»	4600	»»
Blanzy	1148 »»	»» »»	1150 »»	1145
Bruay (vingtième)	631 »»	631 »»	632	630
Bruay (entière)	»» »»	»» »»	»»	»»
Campagnac	1270 »»	»» »»	1270	»»
Carvin (cinquième)	484 »»	»» »»	484 »»	430 »»
Carvin (entière)	2150 »»	»» »»	2160	2150
La Clarence	616 »»	620 »»	630	615
Courrières	2860 »»	2851 »»	2860	2850
Crespin	208 »»	205 »»	207 »»	205 »»
Douchy	1129 »»	1130 »»	1135	1125 »»
Dourges (centième)	271 »»	272 »»	278 »»	271 »»
Dourges (entière)	27075 »»	»» »»	»»	»»
Drocourt 1800	3545 »»	»» »»	3600	»»
Drocourt 3500	3575 »»	»» »»		
Escarpelle	955 »»	955 »»	960	950
Ferfay	1192 »»	1192 »»	1195	1175
Ferques	485 »»	»» »»	485	»»
Flines-les-Raches	689 »»	»» »»	690	660
Lens (centième)	670 »»	670 »»	670	660
Liévin	2992 »»	2998 »»	3000	2980
Ligny-les-Aire	569 »»	579 »»	580	570
Marles 30 °/.	2095 »»	2089 »»	2090	2075
— 70 °/.	2199 »»	2195 »»	2200	2180
Marly n.	255 50	255 50	260	250
Meurchin (5e)	2715 »»	2721 »»	2730	2720
Meurchin (entière)	13800 »»	13400 »»	13600	13300
Ostricourt	1505 »»	1500 »»	1510	1490
Thivencelles	675 »»	682 »»	690	680
Vicoigne (20e)	1195 »»	1196 »»	1200	1190
— (entière)	23975 »»	»» »»	24000	23500

BANQUES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour
Crédit du Nord	493 »	»» »»
Verley-Decroix	1345 »	»» »»
Devilder et Ce	1085	»» »»
Agence Raquet	»» »»	»» »»
Banque sp. des val. ind.	»»	»»
VALEURS DIVERSES ACTIONS		
Gaz de Wazemmes	510	»»
Brouta et Ce	625 »»	»» »»
Saint-Sauveur-Arras	235	»»
Aciéries de France		»» »»
Biache Saint-Vaast	3700 »»	»»
Denain-Anzin	1115	1125
Hauts-Fourneaux S.	980	»»
Forges Saint-Amand	640	»»
Soc. Métall. Escaut	400	»»
Bains Lillois	»»	»»
Ce Lilloise	»»	»»
Chaudr. du Nord	825	»»
Forges Durot-Bin	»» »»	»» »»
— — 2e série	»»	»»
(OBLIGATIONS)		
Bains Lillois	»»	
Bains Arm.		
Eaux Dunk.	491 »»	»» »»
Denain-Anzin (O r. à 500)	509 »»	507 50
Union linière. (Oblig.)	»» »»	

Coupons détachés. — *1er Juin* : (payable le 30 juin) Aniche net, 20 fr. — *12 juin* : Marles 30 °/., coupon n° 4, au port., 91 fr. 89.

Coupons annoncés. — *30 juin* : Courrières, 35 fr. ; Douchy, 30 fr. — *1er juillet* : Azincourt, 20 fr.

FEUILLETON N° 19

Frère l'Ane

Par Edmond COZ

(Ouvrage mentionné à l'Académie Française)

III

Peu de jours après, Marie et Béatrice, assises dans le jardin, causaient. Il était resté un remords et une tristesse au fond du cœur de celle-ci ; elle éprouvait comme une pitié immense de l'abandon dans lequel elle avait laissé son amie le jour du rally, de l'arrière-plan auquel elle l'avait reléguée.

Elle avait soif de réparer ses torts, mais elle concevait cette réparation selon la nouvelle manière de vivre; elle voulait mettre Mlle Lauroy en évidence, faire ressortir tous ses charmes, la forcer en quelque sorte à être gaie et charmante ; il s'agissait de l'entraîner au grand bal que le comte et la comtesse devaient donner la semaine suivante et à présenter à tout le voisinage une Marie Lauroy resplendissante de jeunesse et de gracieuse élégance.

Il faut absolument que tu viennes, disait-elle avec câlinerie : tu ne peux vivre toujours ainsi, et tu n'as pas en ce moment d'autre occasion de sortir qu'au milieu de nous... Si tu savais quelle joie je me fais de t'avoir !

Marie rougit légèrement, elle comprenait la pensée de Béatrice... peut-être au fond d'elle-même un secret désir s'agitait-il de s'amuser, de revoir le monde dont l'aspect l'avait tant découragée l'autre jour et en face duquel sa situation, cette fois, serait nettement dessinée. Elle se doutait bien que ni sa mère, ni son oncle, sa mère surtout, n'approuveraient; elle eût préféré qu'il n'en eût point été question.

— Peut-être... dit-elle.

Béatrice, qui était arrivée tout à son sujet, éprouva une certaine déception à se voir aussi froidement accueillie ; elle allait continuer, espérant ébranler Marie, mais en ce moment le docteur sortait de son cabinet de travail avec ses deux élèves :

— Qui de vous a eu l'occasion de voir Loustaud depuis la fameuse nuit ?

Il interrogeait chacun du regard : il ne reçut que des réponses négatives.

— Mon père a donné ordre de l'amener au premier qui le rencontrerait, dit Hugues. Il veut absolument la récompenser...

— Tu sais, dit Jean en riant, il faut retirer ce mot-là !

Hugues haussa les épaules :

— Singulier type ! L'autre soir, je ne sais ce dont j'avais le plus envie, ou de lui savoir gré du service rendu, ou de tomber sur lui à coups de poing pour la façon dont il s'en acquittait ?

— Hum ! dit le docteur, ceci pourrait faire songer que la reconnaissance n'est pas la vertu dominante !

— Croyez-vous vraiment, Monsieur, que nous aurions péri sans son secours ?

— Ne raille pas aujourd'hui, car je suis convaincu que tu devais être fort sérieux sous les couverts de la Solidude ! Sache ensuite que je considère comme un jugement téméraire de donner mon appréciation ferme sur un événement dont je n'ai pas été témoin. D'après votre récit, je me crois, moi personnellement, tenu à des remerciments ; mais j'agirai d'une manière différente de la vôtre. Je suis convaincu, d'ailleurs, que lui remettre de l'or entre les mains, c'est achever de perdre ce qu'il peut y avoir encore de bon en lui ; de deux choses l'une : ou il le refusera en vous injuriant ou il l'acceptera, et c'est un garçon fini !

— Mais alors... ?

— Alors je tenterai de m'occuper de lui, ce que je n'ai jamais fait encore comme je l'aurais voulu et peut-être comme je l'aurais dû. Il a de si stupides préventions contre les prêtres que M. le Curé le fait fuir plus loin en essayant de l'approcher. Or, voilà le véritable cas où les laïques doivent se mêler des affaires de l'Eglise !

» Je vous avouerai que j'hésitais... » A présent, faisant abstraction de la forme, le service que Loustaud nous a rendu à tous est pour moi une indication suffisante de m'occuper de lui ; nos voies se sont croisées. Et si je relève ce pauvre vagabond que je ne connaissais guère et auquel je songeais peu pensez-vous, mes enfants, que ce sera au détriment de mes devoirs envers vous ? Serait-il dans mon caractère de t'abandonner, toi Hugues, que je considère presque comme mon fils, aux caprices de ce terrible Frère l'Ane qui s'ébroue tant et si bien depuis quelques mois ?

D'un grand élan le jeune de Valbert vint tomber dans les bras du docteur.

— Oh ! vous êtes bon, vous êtes juste, vous me faites du bien ; si vous étiez sans cesse avec moi, je n'aurais pas de défaillances.

— Mon ami, sois bien persuadé que la lutte est proportionnée à nos forces et que celui qui *veut peut*. l'entreprendre ; il y a des conditions de vie que nous ne pouvons modifier, et le précepte n'en est pas moins obligatoire, immuable. Voyons, ajouta-t-il, avec un fin sourire, un brillant cavalier comme Hugues de Valbert ne me fera pas croire qu'il n'est pas capable de venir à bout de ce pauvre Frère l'Ane, quand il prend fantaisie à celui-ci de se rouler dans l'herbe au lieu de travailler ?

On m'amuse trop, murmura Hugues.

— Dis : je m'amuse trop ; mais comme tu as, je suppose, ton libre arbitre, tu as bien le droit d'être sur pied de bonne heure, car rien ne fait perdre l'équilibre moral comme l'heure tardive du lever ; tu peux laisser les autres se distraire sans toi, et enfin, tu sais que dès une heure de l'après-midi tu peux être ici loin des tentations et y rester jusqu'au dîner.

Hugues soupira :

— Les chasses, les parties de campagne, le tennis !...

— Remets cela à plus tard quand tu seras libre d'en profiter sans arrière-pensée, toujours avec modération, j'espère ; l'intelligence humaine est faite pour autre chose que pour renvoyer une balle et découpler des chiens.

Ce n'est pas pour ce résultat que les enseignements sortent de la poussière de l'antiquité et que tant d'hommes blanchissent pour faire progresser la science dans un immense amour de diffusion...

— C'est si tentant !

— Et où serait le mérite de celui qui combat si son adversaire était déjà terrassé ? Ses forces s'épuiseraient par sa seule inaction ! Tu es à l'âge auquel il faut commencer à entendre de graves paroles. L'être humain ne vaut que par ce qu'il supprime de mauvais en lui et par ce qu'il y ajoute de bon... La terre est un lieu d'épreuves et non de jouissances !

Cet axiome est si vieux qu'il en est devenu chevrotant comme l'éternelle plainte de ce qui ne peut mourir ! De quel droit défendras-tu ce bien que tu possèdes si tu n'en es pas digne ? Ce petit Loustaud a trouvé, je ne sais où, la quintessence même de cette théorie que l'on revêt de belles phrases : le salaire sans le travail, et toi tu l'imites ! Seulement, tu resteras un homme honoré, ce qui fait que ton jugement sur toi-même partira d'un point absolument faux, et lui ne sera jamais un homme honorable ! Ce dévoyé ira au vol ostensible... Eh bien ! moi, je dis qu'il y a une autre sorte de vol, celui qui consiste à laisser dépérir nos biens faute de savoir en tirer ce qu'ils peuvent donner ; il y a aussi le vol fait à la pensée humaine, au perfectionnement et au progrès, par l'homme qui ne lire pas de son intelligence tout ce qu'elle peut rendre !

Maintenant, après toutes ces choses rudes, concluons : il faut nous faire un allié de Loustaud ; que chacun agisse de même avec ces petits coureurs que les mauvaises doctrines guettent dans un coin de journal ou de carrefour, et l'avenir est à tous dans l'ordre voulu par la Providence ; tandis que chacun s'endort sur un raisonnement aussi absurde que lâche : un de plus ou de moins, qu'importe ? Allons, Hugues, demain matin debout, à six heures, et que Frère l'Ane ne soit pas le maître !...

(A suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE

PUR CACAO ET SUCRE

Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)

Dépôt: J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE

Imp. de la *Croix du Nord*, 15 r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : CH. VERIN.